

La guerre des motards : rue Gilford ou rue des Rockers ?

À l'automne 1994, la guerre des motards battait son plein et les policiers du district 51 du SPCUM, à Rosemont, en avaient plein les bras avec la présence d'une sinistre forteresse érigée clandestinement rue Gilford par un gang appelé les Rockers, club-école des Hells Angels, en guerre ouverte avec leurs ennemis jurés, les Rock Machines.

J'étais aux premières loges de ce conflit, non plus en qualité de policier, puisque j'étais alors retraité du Service, mais plutôt à titre de conseiller municipal nouvellement élu dans Rosemont, qui conservait de solides liens avec ses anciens collègues policiers. D'ailleurs ce rôle privilégié tombait à point nommé, car sans surprise, les résidents de la rue Gilford hésitaient à appeler la police pour dénoncer leurs dérangeants voisins : ils appelaient plutôt leur conseiller municipal, qui était aussi membre de la Commission de la sécurité publique de la CUM...

Or, il n'existait pas encore de règlement contre les bunkers ni de loi antigang qui auraient permis à la police d'agir plus vite. Qui plus est, l'explosion d'une bombe devant le bunker, le soir du 18 mars 1995, a sérieusement endommagé l'édifice. Les motards se sont alors empressés de fortifier davantage leur lugubre repaire, déjà protégé contre les voitures piégées par de gros poteaux plantés à la verticale, en y ajoutant des portes en acier, des vitres antiballes et des barbelés pour en faire une véritable place forte. Rien de rassurant pour les voisins!

Il fallait donc agir rapidement et avec les moyens du bord : les règlements municipaux. Nous avons commencé par interdire la circulation des motos dans le

secteur, une mesure à première vue banale, mais pas pour les membres d'un club de motards qui ne pouvaient plus circuler à moto aux environs de leur maison-mère sans se faire accoster par la police et s'identifier. Nous avons aussi fait intervenir les inspecteurs municipaux, parfois sous l'œil curieux des médias, pour vérifier la conformité des travaux effectués après l'explosion de la bombe, de même que le service de l'Environnement (de la CUM à l'époque). On soupçonnait, en effet, les motards de brûler, illégalement, leurs déchets et documents pour des raisons de confidentialité, dans un foyer installé clandestinement d'ailleurs.

En même temps, le bruit courait que les Rockers allaient acheter le triplex mitoyen du côté ouest du repaire, qui avait lui aussi été endommagé par l'explosion de la bombe. À bien y penser, vu la configuration de la rue Gilford dans ce secteur enclavé entre le boulevard Saint-Joseph et les vastes terrains alors vacants des usines Angus, il aurait suffi aux Rockers de procéder à l'achat de quelques autres propriétés adjacentes et la rue Gilford aurait pu devenir « la rue des Rockers »...

Devant cette terrifiante éventualité, j'ai obtenu que la Ville de Montréal fasse l'acquisition du triplex en question et,

le 22 juin 1995, c'est avec un grand sourire que j'en remettais les clés à l'inspecteur-chef Gilles Dallaire, commandant du district 51 qui, par un heureux hasard, était justement en manque d'espace dans ses locaux de la 1^{re} Avenue... Les Rockers avaient dorénavant une sorte de mini-poste de police comme voisin immédiat, et des autos patrouilles stationnées sporadiquement devant leur repaire. Pour la postérité, dans son édition du 24 juin 1995, le *Journal de Montréal* montrait à la une des images de l'installation de la police « près des portes de l'enfer », lisait-on aussi, en page 3 du même journal.

Puis, j'ai appris qu'un article peu connu dans la Charte de la Ville donnait au directeur du Service des incendies (le SPIM à l'époque), le pouvoir d'ordonner l'évacuation immédiate de « tout édifice dans lequel les pompiers ne pourraient rapidement porter secours aux occupants », comme c'était, de toute évidence, le cas d'un imprenable bunker. C'est ainsi que dans la soirée du 11 octobre 1995, les occupants dudit bâtiment ont été expulsés et avisés par le SPIM, appuyé par le GTI, de se tenir loin de leur repaire maintenant sous scellé et cadenassé, jusqu'à ce que les modifications demandées soient effectuées, à la satisfaction du directeur du SPIM.²

Cela a constitué la goutte qui a fait déborder le vase ! Les Rockers, de guerre lasse, ont graduellement délaissé le repaire avant de plier définitivement bagage, en douceur, le 11 février 1997³, au grand plaisir des gens du voisinage.

L'ancienne forteresse abrite maintenant deux paisibles condos, mais toute cette histoire a montré que dans les situations difficiles, les forces policières et les élus ont tout avantage à conjuguer leurs efforts, à travailler dans la même direction. Comme les roues d'une Harley-Davidson...



¹ *Journal de Montréal*, 19 avril 1995, p.18

² *La Presse*, 12 octobre 1995, p.A1

³ *La Presse*, 11 décembre 1997, p.A14